



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 21 novembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Rémi DETANG
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Jean-François DODET
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur François DESEILLE
Madame Odile GOIZET-DUMONT
suppléante de M. Dominique GRIMPRET
Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jean-Claude GIRARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Céline TONOT
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Brigitte POPARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Monsieur Laurent GOBET

Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Kildine BATAILLE
Monsieur Christophe AVENA
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Christophe BERTHIER
Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Jean-François COURGEY
Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Céline RENAUD
Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Bruno DAVID
Madame Laurence GERBET
Madame Claire VUILLEMIN
Madame Stéphanie MODDE

Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Delphine BLAYA
Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Catherine VICTOR
Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean DUBUET
Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD
Madame Catherine GOZZI
Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Emmanuel BICHOT pouvoir à Madame Laurence GERBET
Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Madame Brigitte POPARD
Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT
Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Stratégie Europe de Dijon métropole, perspectives et actions

Contexte et enjeux

Depuis plusieurs années, Dijon métropole a résolument investi l'action européenne, non seulement en bénéficiant de financements directs (On-Dijon, Hydrogène), mais aussi en étant lauréate de plusieurs programmes européens dans le domaine de la transition climatique et énergétique (RESPONSE notamment). Ces réussites positives, en termes de projets et de partenariats européens, répondent avant tout à une logique d'opportunisme de ces secteurs-clé et il est important d'élargir cette démarche par une approche structurée, stratégique et coordonnée fondée sur les atouts et faiblesses du territoire. Il est aujourd'hui nécessaire de compléter l'objectif général visant à faire de Dijon métropole une métropole européenne reconnue internationalement pour son expertise et ses réalisations, par des objectifs sectoriels spécifiques et par l'organisation opérationnelle correspondant à cette ambition. Les domaines ciblés incluent la transition climatique, le numérique, l'alimentation, la culture et l'éducation tout en restant ouvert à d'autres thématiques en fonction des priorités, de la maturité des projets et des besoins sectoriels de Dijon métropole définis par le Conseil métropolitain et le Comité de direction de l'administration métropolitaine.

Pour être légitime et efficace, cette Stratégie Europe est au service des objectifs du territoire : il ne s'agit pas de mener des actions européennes pour elles-mêmes mais bien parce qu'elles ont une valeur ajoutée pour le territoire, pris dans son ensemble, c'est à dire incluant les nombreux partenaires participant à des initiatives européennes.

Objectifs et stratégie de moyen à long terme

- Positionner Dijon au niveau européen et inscrire durablement Dijon sur la carte des villes qui comptent en Europe en particulier par des opérations de promotion fondées sur les projets et succès (ex :RESPONSE) ;
- Bénéficier de projets innovants et d'expériences extérieures permettant à Dijon métropole de mettre en œuvre des projets qu'elle n'aurait pas eu la capacité de mener seule et en fédérant autour d'elle des partenariats locaux, français et européens. Les échanges plus informels entre villes, les groupes de travail et autres réseaux et initiatives européennes permettent l'échange d'expériences utiles pour la métropole ;
- Accroître et diversifier les financements européens, renouveler le portefeuille de projets existants et développer les capacités de montage de projet afin notamment de diversifier les secteurs aujourd'hui moins pourvus en projets et financements européens, y compris par le FEDER ;
- Développer une culture européenne qui irrigue l'ensemble du territoire et soutient les acteurs qui s'engagent dans des projets européens, en créant des synergies coordonnées avec la métropole (exemple : Vitagora, Université de Bourgogne, Burgundy School of Business, Sciences-Po, ENSA).

Ainsi, la stratégie proposée est d'accroître significativement la présence de Dijon métropole sur le plan européen et d'en faire une métropole de référence sur le plan de la transition, de l'innovation et du développement économique durable et du bien vivre. L'objectif est d'en faire une métropole agile, dynamique et leader parmi les métropoles de sa catégorie en Europe.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, Dijon métropole lance une nouvelle approche stratégique et structurée qui vise à :

- Mettre en place une « Equipe Europe », plateforme de services de Dijon métropole
 - La mise en place d'une « Equipe Europe » dédiée s'appuyant sur les ressources existantes et supervisée par le Comité de direction, permettra d'améliorer la veille sur les opportunités européennes, d'impulser et de coordonner de façon transversale les initiatives européennes conduites par les différentes directions de la métropole ;

- L'Equipe Europe permettra de reconnaître et de valoriser le temps et l'engagement que les équipes consacrent à l'Europe, et d'optimiser la capacité de mobilisation des ressources humaines en matière de montage de projet.

- Poursuivre le plan de Formation à l'Europe

Un programme de formation a été lancé en 2024 pour sensibiliser les agents et élus de Dijon aux enjeux européens. Ces sessions de formation, qui vont s'élargir progressivement à toutes les municipalités de la métropole et à leurs élus, visent à renforcer les compétences internes et à préparer la métropole à une participation active dans les initiatives européennes ciblées.

Le plan d'action s'articule autour de cinq priorités sectorielles, chacune répondant à des enjeux spécifiques du territoire métropolitain :

- Poursuivre la transition climatique

Dijon métropole s'est engagée dans la mission « 100 villes décarbonées », consolidant sa position en tant que métropole exemplaire pour la transition. Les objectifs à trois ans incluent le suivi des actions européennes liées à cette mission et la mise en œuvre de nouveaux projets collaboratifs.

- Développer la stratégie hydrogène

En tant que première collectivité à développer un écosystème autour de l'hydrogène, Dijon métropole doit continuer à influencer les politiques de financement à Bruxelles pour garantir le soutien à ses projets.

- Promouvoir le numérique au service des politiques structurantes

Le numérique est essentiel pour optimiser les politiques urbaines. Des projets visant à déployer des technologies numériques pour la collecte et l'analyse des données sont envisagés, tout en explorant des opportunités au sein des programmes européens existants.

- Capitaliser sur l'expérience et le leadership de Dijon métropole dans les secteurs de l'alimentation et du vin

- La stratégie *ProdiJ* sera la base d'un projet européen significatif en matière d'alimentation, en partenariat avec les acteurs du territoire déjà engagés à ce niveau ;
- Après les succès d'attractivité à Dijon de l'OIV et du Congrès mondial de la Vigne et du Vin, il convient désormais de positionner Dijon comme métropole viticole de référence en Europe pour les autorités européennes et de développer un réseau de villes européennes productrices de vin.

- Européaniser les actions culturelles

Le patrimoine et les musées du territoire de Dijon métropole rayonnent déjà au-delà de nos frontières. Il s'agira de mieux insérer ses acteurs culturels dans des partenariats, initiatives et réseaux européens.

L'apport de l'Europe est enrichissant car il permet une meilleure évaluation des politiques publiques menées dans un cadre d'échanges comparatif, une amplification des initiatives et des succès rencontrés (retombées attendues de notoriété, de flux de visiteurs, d'attraction des investissements...) ainsi que le cofinancement des projets et actions menées.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- d'approuver l'adoption de la Stratégie Europe

SCRUTIN POUR : 80

ABSTENTION : 2

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 15 PROCURATION(S)